

Produit à base de solvant, fini mat, beige

DESCRIPTION DU PRODUIT

Revêtement antirouille pour surfaces de métal seulement. Ce revêtement extérieur retarde et résiste mieux à la propagation de rouille et est autoapprêtant sur le fer et l'acier : machinerie, poutres, tuyaux, fer ouvré, métal en feuille, etc.

Il est destiné à être appliqué en première couche sur les métaux ferreux nus ou en seconde couche sur lui-même.

AVANTAGES

- Diffuse la lumière; excellent pour camoufler certaines imperfections.
- Application facile.
- Sèche rapidement.
- Excellente résistance à l'humidité.
- Résiste aux intempéries; offre une bonne flexibilité; résiste à l'écaillage, au craquelage et au fendillement.
- Respecte les exigences du règlement canadien limitant la concentration en COV des revêtements architecturaux.

PROJETS

UTILISATION

Travaux neufs et travaux d'entretien.

Sites résidentiels et commerciaux.

N'est pas destiné à un usage industriel.

Surfaces de métal ferreux convenablement préparées : meubles, portes, fenêtres, clôtures, toitures, balançoires, escaliers, outils, machinerie, fer ornemental, tuyauteries, bornes-fontaines, etc.

SURFACES

Surfaces de métal ferreux seulement.

Peindre à l'extérieur les objets métalliques intérieurs, sinon assurer une bonne ventilation vers l'extérieur pendant l'application et le séchage.

ENVIRONNEMENT

Extérieur ou sur de petites surfaces intérieures.

REMARQUES

Ne pas recouvrir d'enduits catalysés.

Non recommandé pour : l'aluminium, le zinc, le métal galvanisé non rouillé, les équipements marins, l'intérieur des bassins ou réservoirs ou pour une utilisation à l'intérieur sur de grandes surfaces.

Ne pas mélanger ce produit à d'autres peintures ou diluants.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES (21 °C (70 °F))

Aspect	Opaque
Niveau de lustre	Fini mat • Reflet à 60° : 0 à 10 % • Reflet à 85° : non disponible
Composition	• Diluant : hydrocarbures • Liant : alkydes
Composés organiques volatils (COV)*	Selon ASTM D3960-05 : < 400 g/L Règlement canadien : < 400 g/L
Taux d'étalement par couche	3,78 L : 40 à 48 m ² (430 à 520 pi ²) <i>Ces valeurs de superficie couverte ne tiennent pas compte des pertes occasionnées par l'irrégularité et la porosité des surfaces, ni des pertes de produit liées à la méthode d'application ou au mélange.</i>
Épaisseur du film minimum*	• Mouillé : 3,1 mils (79 µm) • Sec : 1,6 mil (41 µm) (Selon le pouvoir couvrant maximum)
Solides en volume*	51 %
Inflammabilité	Liquide combustible

TEMPS DE SÉCHAGE*



- Au toucher : 4 à 6 heures
- Avant de recouvrir : 16 heures
- Avant de résister à la pluie : 24 heures
- Avant de circuler : 24 heures
- Durcissement complet : 7 jours

Doubler le temps si le taux d'humidité est supérieur à 50 %.

Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air.

*Données techniques à partir du : 635-060



GARANTIE LIMITÉE

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette des produits.

Édition novembre 2016

Page 1 de 2

PRÉPARATION DES SURFACES

Les surfaces doivent être propres, solides, sèches, exemptes de poussière, de saleté, d'huile, de suie, de cire, de moisissure, de farinage, de peinture écaillée ou de tout autre contaminant. Pour préparer les surfaces de façon adéquate, bien suivre les étapes suivantes :

- Nettoyer la surface avec un produit approprié en fonction du contaminant. Bien rincer.
- Enlever la moisissure avec une solution d'eau de Javel (1 partie d'eau de Javel et 3 parties d'eau). Porter des gants de caoutchouc et des lunettes de protection. Rincer à fond à l'eau claire et bien laisser sécher.
- Métal neuf : Nettoyer pour enlever huile, poussière et saleté.
- Métal ferreux ou métal galvanisé rouillé : Enlever toute rouille détachable avec une brosse d'acier, un grattoir, une toile d'éméri ou autre moyen convenable. Porter une attention particulière aux endroits où la rouille s'est infiltrée sous les couches.
- Rouille sévère : Enlever la rouille qui se détache ou s'écaille. Traiter avec le nettoyeur et dérouillant pour métal *Corrostop Ultra* 635-104. Bien rincer à l'eau claire et laisser sécher parfaitement avant de peindre (délai maximum : 4 heures).
- Décaper, gratter ou enlever toute la peinture qui se détache ou qui s'écaille et poncer le contour pour obtenir un profil lisse.
- Poncer légèrement les surfaces brillantes. Éliminer les résidus de ponçage. Retoucher les endroits dénudés.
- Une fois la surface sèche et exempte de tout contaminant, suivre les étapes de préparation suivantes et appliquer selon les conditions d'application recommandées.

PRÉCAUTION : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé si possible. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat lorsque l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale. Nettoyer la surface en profondeur avec un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Suivre ces instructions pour contrôler l'exposition aux substances dangereuses susceptibles de se dégager pendant la préparation de la surface. **AVERTISSEMENT!** Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE OU AUX VAPEURS DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES, COMME DES LÉSIONS CÉRÉBRALES, EN PARTICULIER CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Pour contrôler l'exposition au plomb, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH, bien l'ajuster et éviter tout contact avec la peau. Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations.

CONDITIONS D'APPLICATION

Température : 10 à 32 °C (50 à 90 °F).

Humidité relative : Idéale entre 15 et 50 %, maximum 85 %.

À l'extérieur : La surface doit avoir une température d'au moins 3 °C (5 °F) supérieure au point de rosée. Ne pas appliquer directement sous les rayons du soleil ou par journée de grands vents.

Les conditions d'application doivent être respectées pendant l'application et le séchage du produit. S'assurer qu'aucune pluie n'est prévue dans les 24 heures.

L'humidité élevée ou les basses températures prolongent le temps de séchage.

OUTILS

• Pinceau : Soies naturelles.

• Rouleau : 10 mm (3/8 po).

• *Pistolet (sans air)

- buse : 0,013 à 0,017 po; - pression : 1 500 à 2 000 lb/po²

Toujours utiliser un équipement de qualité supérieure.

*Les valeurs peuvent varier selon le fabricant de l'équipement.

NETTOYAGE DES OUTILS

Enlever le plus de produit possible et nettoyer les outils à l'essence minérale immédiatement après usage.

ENTRETIEN DES SURFACES

Attendre son durcissement complet avant de laver le produit ou de tester son adhérence : minimum 7 jours. Au besoin, retoucher les endroits dénudés et appliquer une couche sur la surface entière.

APPLICATION

Avant d'appliquer, couvrir ou masquer les surfaces qui ne sont pas à peindre. Ce produit est prêt à l'emploi, ne pas le diluer. Brasser le produit à fond avant de l'appliquer et fréquemment pendant l'usage.

Transvider la quantité dont vous avez besoin dans un autre contenant. Fermer les contenants non utilisés.

Appliquer généreusement deux couches de produit, sans oublier ni surcharge, en respectant le taux d'étalement.

Note : La seconde couche peut être de couleur différente.

Bien ventiler le lieu de travail. Respecter le temps de séchage entre les couches. Une humidité élevée ou une basse température ralentira le séchage du produit.

Retirer le ruban-cache après chaque couche pour éviter d'arracher la peinture lorsque le travail est terminé.

Pour plus d'informations : visiter le site www.corrostop.ca ou appeler le service à la clientèle au 1 800 463-7426.

ENTREPOSAGE ET TRANSPORT : Conserver le produit dans un endroit sec et ventilé, entre 10 et 32 °C (50 et 90 °F) loin de toute flamme et de tout objet produisant des étincelles. S'assurer que chaque contenant est bien fermé. Dans ces conditions, les contenants jamais ouverts pourront se conserver jusqu'à environ 3 ans à compter de la date de fabrication.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS : Consulter votre municipalité afin de vous débarrasser adéquatement des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.

MESURES DE SÉCURITÉ : Usage extérieur ou sur de petites surfaces intérieures seulement. À L'INTÉRIEUR, N'UTILISER QUE DANS UN ENDROIT BIEN AÉRÉ. Assurer une ventilation transversale en ouvrant les fenêtres et les portes opposées les unes aux autres et/ou en utilisant un ventilateur pour pousser l'air vers l'extérieur. Éloigner des pièces fraîchement peintes les enfants, les femmes enceintes et les personnes souffrant de problèmes respiratoires. Quitter les pièces peintes si vous souffrez de larmoiements, de maux de tête, d'étourdissements ou de problèmes respiratoires. Assurer une bonne ventilation des lieux pendant 2 à 3 jours après la fin des travaux. Lire la fiche de donnée de sécurité. Tenir hors de la portée des enfants. **DANGER DE COMBUSTION.** Les matériaux, utilisés avec ce produit, tels les chiffons, peuvent s'enflammer spontanément. Après utilisation, mettre les chiffons dans l'eau ou les sécher à plat, puis les jeter Tenir loin des flammes et des étincelles. **PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU.** Éviter d'inhaler les vapeurs, les embruns ou les brouillards. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter un équipement de protection des yeux/du visage ou des lunettes de protection étanches contre les éclaboussures. Utiliser des gants imperméables résistants aux produits chimiques. **PREMIERS SOINS :** En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, nettoyer avec de l'huile minérale, suivie d'eau savonneuse et bien rincer. Garder le contenant hermétiquement fermé jusqu'à l'utilisation du produit. Pour un lieu de travail, une fiche de donnée de sécurité est disponible auprès du détaillant ou en appelant le 1 800 463-7426. **INFORMATIONS D'URGENCE RELATIVES AUX DÉVERSEMENTS : 514 645-1320.**

PPG Revêtements Architecturaux estime que les données techniques présentées sont actuellement exactes. Néanmoins, aucune garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou de rendement n'est donnée explicitement ou implicitement. Les améliorations en matière de technologie de revêtement peuvent causer une variation des futures données techniques par rapport à celles fournies dans ce bulletin. Pour connaître les derniers renseignements techniques, visiter notre site internet ou appeler le 1 866 660-2220.



PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.
2505, de la Métropole
Longueuil, QC, Canada, J4G 1E5

Le Logo PPG est une marque déposée de PPG Industries Ohio, Inc.
Corrostop est une marque déposée du groupe PPG.